liantis

Déclaration de cessation activité complémentaire

Je soussigné(e),

prénom _____ nom _____

numéro de registre national _____

rue _____ n° _____ boîte _____

code postal _____ commune _____

tél. _____

e-mail _____

déclare depuis le (date exacte) _____

avoir cessé totalement et définitivement toute activité professionnelle indépendante et ne plus posséder aucun mandat rémunéré dans une société (ex. SA, SRL, SC... etc.), ni en être associé actif.

Nous traitons vos données conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur notre site internet, via liantis.be/fr/privacy.

date _____ signature _____

Lire la suite au verso !

Important

Veuillez nous fournir une **preuve de votre cessation.** Sans celle-ci, nous ne pourrons pas cesser votre dossier. Vous trouverez ci-après un aperçu des preuves possibles :

1. Une confirmation de la cessation de l'entreprise soumise à inscription dans la Banque-Carrefour des Entreprises. Consultez **www.liantis.be** pour plus d'informations.

2. Une photocopie de la publication dans les annexes du Moniteur Belge qui mentionne la démission en tant que mandataire ou la preuve du dépôt au greffe du tribunal de l'entreprise de cette publication.

3. Une attestation de l'organe compétent de la société qui confirme la date de cessation en tant qu'associé actif ou collaborateur libre.

4. Une photocopie du livre des parts qui mentionne le transfert des actions. En cas de conservation d'actions (= associé non actif), vous devez nous fournir une attestation de l'organe compétent de la société qui confirme la date de cessation en tant qu'associé actif.

5. Une photocopie de la publication dans les annexes du Moniteur Belge de l'acte notarial qui mentionne la dissolution de la société. Tenez compte que le liquidateur reste assujetti au statut social des indépendants.

6. Une attestation du curateur avec mention de la date du procès de déclaration de faillite.

7. Une attestation de l'indépendant principal qui a été aidé avec mention de la date de cessation.